

**ARRETE N° A 30/2025
DE POLICE DE LA CIRCULATION**

Le Maire de la Commune de ST MICHEL SUR SAVASSE
Vu le Code des collectivités territoriales,
Vu le Code de la route,
Vu les travaux de rénovation de la fontaine dont le maître d'ouvrage est la commune de St Michel sur Savasse,
Vu la demande d'autorisation de voirie de l'entreprise La Pierre d'Uzel de Mercuriol-Veauce (26), en charge des travaux, pour le compte de la commune
Considérant la nécessité de réglementer le stationnement pendant la durée des travaux,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise La Pierre d'Uzel est autorisée à réaliser des travaux de rénovation de la fontaine située sur la Place Val'Fontaine à Saint Michel sur Savasse et d'installer, dans le cadre de la réalisation de ces travaux, leur camion et matériel sur deux places de stationnement situées Place Val'Fontaine, à partir du lundi 9 juin 2025 et jusqu'au vendredi 20 juin 2025.

ARTICLE 2 : Pendant la durée des travaux, la circulation sera réglementée Place Val'Fontaine et Rue de la Patache. La largeur de la voie de circulation sera maintenue mais le stationnement Place Val'Fontaine sera interdit à proximité de la fontaine.

ARTICLE 3 : Le passage des piétons sera interdit pendant la durée des travaux à proximité de la fontaine.

ARTICLE 4 : La mise en place et le retrait des panneaux de signalisation du chantier ainsi que les panneaux et barrières de protection du chantier seront à la charge de l'entreprise La Pierre d'Uzel.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux dans le délai de deux mois auprès de M le Maire ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble (2 Place de Verdun 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en Mairie et sur le chantier.

Fait à St Michel sur Savasse le 22 mai 2025,

**Le Maire,
Pierre COLOMB**

A blue circular official stamp of the commune of St Michel sur Savasse is visible behind the signature. The stamp contains the text 'COMMUNE DE ST MICHEL SUR SAVASSE' and '26'. A black ink signature is written over the stamp.